



Nouveau logement document incomplet

Par **grenoble38**, le **18/11/2009** à **12:05**

Bonjour, rn rn voil   une soci  t   HLM m'a propos   un logement que j'ai visit   et tout est ok pour moi sauf une chose que le propri  taire de mon logement actuel est d  c  d   et c'est le Notaire qui g  re la succession   a fait maintenant 2ans et c'est pas encore fini. rn rn mes loyers je les paye mensuellement au notaire qui me d  livre un re  u. rn rn le probl  me c'est que la soci  t   HLM ne veut rien savoir et refuse de m'attribuer le logement tant que je ne fournis pas une attestation de mise    jour des loyers , Le notaire lui me dit qu'il n'est pas en mesure de me d  livrer cette attestation car il n'est pas habile de le faire du coup je me vois entrain de perdre un logement que j'ai attendu plus de 2ans . rn rn je vous remercie de me diriger vers une solution si   a existe sachant que je payais mes loyers et j'en ai aucun impay   .

Par **jeetendra**, le **18/11/2009**    **13:05**

[fluo]ADIL DE L'ISERE[/fluo] rn rn -GRENOBLE rn 2bl Mar  chal Joffre rn 38000 GRENOBLE rn T  l : 04.76.53.37.30 rn rn -BOURGOIN JALLIEU rn 1 rue Buffon BT les Bouleaux rn 38 300 BOURGOIN JALLIEU rn T  l : 04.74.93.92.61 rn rn Bonjour, vu l'urgence prenez contact avec l'Association ADIL proche de votre domicile, ils tiennent des permanences juridiques et vous aideront    obtenir du bailleur une quittance    jour des loyers, courage    vous, cordialement.